

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021 à 19 H

Présents : BOUCHERIT D ; BOURGADE L, BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S, HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; VRIET L.

Ont donné procuration : BERTHELON S à MOINARD BOUTENEGRE M, URBAJTEL P à JOUANNET J ; VIEUILLE R à HELION P.
Secrétaire de séance : Fabienne FORESTIER-BRUN

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie les élus qui se sont mobilisés pour la tenue des bureaux de vote des dimanches 20 et 27 juin.

Questions N°1 Proposition d'emprunt pour la réhabilitation de la salle des fêtes

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal, avait décidé de contracter un emprunt de 500 000 € auprès du Crédit Mutuel, sur 20 ans au taux de 0.8953 et des échéances trimestrielles. Mais après réflexion, il s'avère que cette proposition n'est peut-être pas opportune et que cette question sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal en septembre.

De plus, le montant exact de l'emprunt nécessaire n'est pas connu car il y a des surprises (fondations, amiante...)

Questions N°2 Proposition d'effacement de dettes

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal, vu l'impossibilité de récupérer les dettes de la SARL Demeures et Prestiges pour des encarts publicitaires de 2011 et 2012, suite à la clôture de la procédure de liquidation judiciaire, il est décidé d'acter l'extinction de la créance.

Question N°3 Proposition d'un tarif spécial pour le ramassage scolaire du mois d'avril 2021

Suite au confinement à compter du 6 avril 2021, le ramassage scolaire a été amputé d'une semaine en avril, c'est pourquoi le Conseil Municipal, avec 2 abstentions et 25 pour, décide d'appliquer une réduction des tarifs pour avril 2021, ce qui donne : 8.60 € pour le 1^{er} enfant / 5.93 € pour le 2^{ème} enfant et 3.89 € pour le 3^{ème} enfant.

Question N°4 Décision modificative N°1 sur le budget général

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal décide de rajouter 14 500 € pour le changement de la chaudière, la production d'eau chaude et la remise aux normes des arrivées de gaz du club house de foot ; les recettes sont prises sur un fonds de concours qui a été attribué par le Grand Angoulême pour l'extension du dojo, l'aménagement de l'aire de jeux de l'école de la Prévôtterie et l'équipement des paniers de basket et hand dans la zone de la Garenne.

Question N°5 Décision modificative N°1 sur le budget Groupement d'Habitations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide de rajouter 15 000 € pour les travaux en régie pour la réhabilitation de logements et diminue du même montant le programme travaux.

Question N°6 Proposition d'attribution d'une subvention

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 556.38 € au club Agility pour la location du groupe électrogène pour leur manifestation des 19 et 20 juin dernier (suite au problème de raccordement électrique non fait dans les délais).

Question N°7 Création de postes pour les jobs d'été

A l'unanimité des membres votants, le conseil municipal décide de créer vingt postes d'adjoints techniques pour les jobs d'été pour la période de vacances scolaires de l'été 2021 à raison de 30 heures par semaine.

Question N°8 Proposition d'une tarification complémentaire pour la Maison des Associations

Suite à différentes demandes, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide que la MDA peut être louée à des non briauds, s'ils ont un engagement dans la commune (membres d'une association par exemple...aux mêmes conditions que les briauds. Il décide également une tarification horaire pour des demandes d'activités commerciales de personnes habitants Brie : 10 € par heure /15 € pour 1 heure 30 et 20 € les 2 heures.

Question N°9 Révision des loyers du Groupement d'Habitations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide de ne pas réviser les loyers du GH comme cela est décidé depuis 2012, tant que des travaux ne sont pas effectués.

Question N°10 Proposition de retenue de la caution d'un locataire au Groupement d'Habitations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide de retenir la caution d'un montant de 568.81 € du logement situé au 41 route du Temple – La Pommeraie, pour compenser une partie des frais à engager pour la remise en état du logement.

Question N°11 Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable pour l'intégration des communes de Chabrac, Turgon et Vindelle au sein du Syndicat Mixte de la Fourrière et accepte la modification des statuts correspondante.

Question N°12 Information sur la réforme de certains véhicules

Il est évoqué que certains matériels et véhicules sont parfois réformés ou vendus : ce qui fut le cas d'un véhicule Scudo qui a été amené à la casse, d'une remorque qui a été vendue sur un site de vente pour les collectivités. Un minibus va être hors d'usage à compter du 31 juillet prochain, il faudrait voir pour une reprise dans le cadre d'un achat d'un nouveau véhicule.

Informations diverses

- Le musée de Bordeaux à qui nous avons prêté des vieux outils de notre musée invite à une inauguration le 14 juillet.
- L'ambroisie commence à pousser, penser à le signaler et à demander aux propriétaires de les couper.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h30